

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République et Noursoultan Nazarbaev, Président de la République du Kazakhstan, sur le développement des relations économiques et les investissements français au Kazakhstan et la limitation de l'armement nucléaire, Almaty le 17 septembre 1993.

LE PRESIDENT NAZARBAEV.- Cette visite du Président François Mitterrand est la première visite dans notre Etat souverain. C'est un homme d'Etat éminent des temps modernes et je salue également les membres de la délégation qui accompagnent le Président et le groupe important d'hommes d'affaires français qui l'accompagne.

- Le rôle de la France en Europe, dans le monde, est connu. Elle joue un rôle très important dans le processus d'intégration européenne. La France et le Président Mitterrand personnellement ont été l'auteur d'initiatives très importantes permettant de constituer une union économique et financière très importante en France et en Europe. La France a toujours le rôle d'intégrateur et de leader. On peut comparer son rôle à celui de notre Etat dans le cadre de la CEI.

- A la suite des négociations qui se sont déroulées hier et aujourd'hui, nous avons abordé les questions de politique étrangère de la France et du Kazakhstan et nous nous sommes rendu compte qu'elles coïncident pratiquement sur tous les points. Vous savez que notre République est en faveur de la paix dans le monde. Notre pays a été le premier Etat à fermer un polygone d'essais nucléaires. La France a annoncé un moratoire sur les essais nucléaires et nous lui en sommes très reconnaissants.

- A la suite des négociations qui constituent la continuation de ma visite de l'année dernière, c'est-à-dire à la suite des documents signés par la France et le Kazakhstan en matière d'entente, d'amitié et de coopération, on a signé aujourd'hui six documents : un accord de coopération dans le domaine de la culture £ déclaration d'intention entre les chefs de nos administrations dans le domaine de la science et de la technologie £ troisièmement, accord de coopération entre l'Académie des Sciences du Kazakhstan et le CNRS £ quatrième document : déclaration sur l'ouverture d'une liaison aérienne directe entre Paris et Almaty £ cinquièmement : coopération entre les ministères des affaires étrangères du Kazakhstan et de la France £ sixièmement : protocole sur la Commission mixte qui a été constituée et dont nous avons signé le document.\

LE PRESIDENT NAZARBAEV `Suite`.- La visite d'aujourd'hui constitue la continuation des contacts qui ont déjà eu lieu. La première visite a eu lieu dans notre pays après la déclaration de notre indépendance : celle du ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, en janvier 1992. La France a été le premier Etat européen ayant reconnu l'indépendance du Kazakhstan. En septembre 1992, je me suis rendu en France où nous avons signé un traité d'entente, de coopération et d'amitié.

- Cette année ne s'est pas écoulée en vain. Nous avons signé quinze contrats avec des compagnies françaises pour un montant représentant cinq cent millions de francs. Essentiellement, il s'agit d'Elf Aquitaine qui va investir un milliard dans des gisements pétroliers

£ Total et Thomson. Il y a des stages de dirigeants kazakhs auprès de la Compagnie Thomson. Nous sommes très intéressés par l'expérience de la France en matière de construction d'un Etat démocratique ayant une économie développée, une industrie qui occupe une des premières places dans le monde occidental et une agriculture développée.

- L'alliage des ressources naturelles du Kazakhstan et de la technologie de pointe de la France peut permettre d'obtenir de grands résultats. Les hommes d'affaires français accordent beaucoup d'intérêt au Kazakhstan et la France a l'intention d'intensifier ses travaux et d'être plus présente dans l'espace économique de notre Etat.

- Le Président Mitterrand a déclaré que le Kazakhstan recevrait des crédits à moyen terme dont les volumes s'accroîtraient à mesure que seraient conclus des contrats mutuellement avantageux, s'agissant d'investissements de compagnies nationalisées et de compagnies privées françaises.

LE PRESIDENT.- Je voudrais remercier le Président Nazarbaev et les autorités du Kazakhstan de nous avoir reçus comme ils l'ont fait. Le travail qui a été accompli est exactement dans les termes qui viennent d'être exposés de telle sorte qu'il vous appartient maintenant à vous, mesdames et messieurs les journalistes, de poser les questions à votre gré. C'est vrai que c'est la troisième fois que je rencontre le Président du Kazakhstan £ la deuxième fois que je viens dans ce pays, encore n'étais-je pas venu dans le cadre de ce pays indépendant et souverain. C'est vrai que ça vient d'être dit que la France a été le premier pays à reconnaître l'existence souveraine du Kazakhstan et nous exécutons à l'heure actuelle le premier voyage d'Etat de cet ordre. J'ai bien dit, j'ai bien démontré que la France a l'intention d'entretenir avec le Kazakhstan des relations importantes et suivies. Cela en vaut la peine. C'est un pays immense qui se trouve aux confins des plus vastes pays et empires du monde, du moins sur ce continent euro-asiatique qui se trouve à la croisée des chemins - c'est le cas de le dire ! -, dont la stabilité peut inspirer confiance surtout dans une zone qui, au sud, est souvent troublée et c'est un pays qui entend énergiquement se développer en même temps que se doter d'institutions démocratiques. Alors, nous ne pouvons qu'encourager ce mouvement et nous espérons qu'il sera possible, à l'avenir, de multiplier les rapports confiants. Je vous remercie.

QUESTION.- Quelle est votre attitude s'agissant des efforts du Kazakhstan visant à rester au sein de la CEI et à maintenir une zone économique unique et une zone rouble unique ?

- LE PRESIDENT.- Nous ne pouvons nous situer pour une réponse utile que sur le plan du conseil ou de l'idée que nous nous en faisons de l'endroit où nous sommes, c'est-à-dire de France. Quand nous assistons au développement des institutions européennes qui veut que des pays qui ont été tous indépendants et souverains depuis longtemps, certains même depuis un millier d'années, rechercher tous les moyens de mettre en commun certaines de leurs forces économiques, monétaires, politiques, le cas échéant militaires. Nous, tout naturellement, nous sommes portés à considérer qu'une politique des grands ensembles, sans perdre pour autant l'indépendance nationale, est préférable à l'émiettement, alors que se développent des puissances £ je citerai la puissance américaine ou la puissance japonaise qui, elles, ne s'embarrassent pas de ces détails.

- Je souhaite donc, en effet, tout en reconnaissant l'affirmation nationale normale des Républiques qui se sont constituées au cours de ces trois dernières années et qui toutes proviennent de l'ancienne Union soviétique, que l'on considère comme normal et même utile qu'elles préservent entre elles les liens dont elles auraient d'ailleurs beaucoup de difficultés à se défaire, parce que leurs économies sont imbriquées. Donc, à titre personnel et sur le plan du bon sens politique, je me réjouirais de voir ces anciennes parties de l'Union soviétique devenues des pays souverains s'entendre sur divers plans, en particulier sur le plan de l'économie et de la monnaie car les choses ne vont pas l'une sans l'autre, et l'existence d'une zone rouble me paraît une bonne défense pour chacun de vos Etats, ce qui ne vous interdit, en aucune manière de disposer des moyens monétaires numériques à l'intérieur de vos pays.

- Vous m'avez demandé mon avis. Personnellement, puisque vous me le demandez, je vous encouragerai, comme cela, de loin, sans y avoir autorité particulière. Je ne représente pas une institution internationale mais un autre pays que le vôtre. Je pense que c'est aller dans le bon sens \

SENS.

LE PRESIDENT.- Enfin, il ne faut pas oublier que le Kazakhstan est une puissance nucléaire existante à l'heure actuelle sur la surface du globe. Il est important que nous alignions nos points de vue pour développer une politique dans ce domaine, une politique militaire et une politique civile. Pour le reste, il s'agit plutôt d'une notion géopolitique pour les raisons que j'ai dites il y a un moment. Tout grand pays cherche à avoir des relations qui se situent en chaque point du monde où se déroule l'histoire et, quand on voit le Kazakhstan avec ses trois mille kilomètres de l'Est à l'Ouest, seize à dix-sept cents kilomètres du nord au sud, représenter l'un des grands pays issus de l'Union soviétique, en relation de sagesse avec les autres Républiques : Russie, Ukraine et les pays, en particulier, de l'Asie centrale dont plusieurs sont aujourd'hui si bouleversés, la France, qui a une vocation mondiale, entend disposer d'une relation d'amitié avec ce pays. Nous avons signé un traité de coopération avec le Kazakhstan pour cela voilà le sens de mes propos. Enfin, n'oublions pas la stratégie industrielle. Nous savons bien les ressources de ce pays qui sont souvent complémentaires des nôtres.\

QUESTION.- Une question à M. le Président de la République française. Monsieur le Président, je représente la compagnie de la télévision et de la radio internationale qui s'appelle "Mir", ce qui veut dire la paix. Monsieur le Président, sur la terre kazakhe on a fait des expérimentations nucléaires sur le polygone de Semipalatinsk. Il y a quatre ans qu'elles ont cessé. Quelle est votre attitude, monsieur le Président, envers les initiatives de certains pays pacifistes d'en finir avec le fait que les armements nucléaires appartiennent à un seul pays ? Quelle est votre attitude envers les initiatives de la République du Kazakhstan là-dessus ?

- LE PRESIDENT.- Cette question, je crois la comprendre, mais elle est peut-être un peu contournée. Quand vous dites un seul pays, vous voulez dire par rapport à vous, à la Russie, je pense. Je ne pense pas que vous vous adressiez à moi pour parler d'une puissance nucléaire attribuée à un seul pays du côté occidental, car tel n'est pas le cas. La France dispose d'une arme nucléaire qui est autonome dans le cadre d'une stratégie elle-même autonome. Et, si elle est un allié fidèle et loyal dans le cadre de l'Alliance atlantique, la détention et, le cas échéant, l'usage de l'arme nucléaire bien entendu que nous ne souhaitons pas - notre politique étant une politique de dissuasion - est autonome. La France entend, en raison des conséquences déterminantes que suppose l'usage de la bombe atomique, pouvoir disposer elle-même de son sort si son sort était en question.

- Donc, de notre point de vue à nous, nous souhaitons qu'il n'y ait pas de prolifération, ce n'est pas par égoïsme seulement parce que nous sommes parmi les rares pays qui en détiennent, mais c'est parce que l'on voit bien la menace qui pèserait sur le monde entier avec la multiplication des conflits locaux ou régionaux. Mais, les cinq grands pays nucléaires d'origine ont préservé pour chacun d'entre eux leur autorité nationale. Il se trouve que l'arsenal de l'Union soviétique qui était le plus important, en même temps que celui des Etats-Unis d'Amérique, se trouve réparti entre quatre pays qui sont, je pense la Biélorussie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Russie. Alors votre question, sans doute, s'applique à ce problème-là. Faut-il que toutes ces armes soient rendues ou rétrocédées à la Russie ? Il est certain que cela simplifierait la carte stratégique du monde. Mais enfin, cela est quand même une affaire qui concerne surtout les pays intéressés. Moi je ne peux pas intervenir dans leurs affaires intérieures. Les accords qui ont été jusqu'ici engagés vont aussi dans ce sens et il n'est pas souhaitable - nous avons bien suivi de près les débats entre l'Ukraine et la Russie, par exemple - que se multiplie la détention d'armes de cette sorte, d'autant plus qu'en vérité, on ne voit pas très bien quelle utilisation pourrait en être faite par des pays qui n'ont pas été à l'origine de l'industrie nucléaire, qui n'en connaissent pas tous les ressorts.

- Alors, je vous laisse juge. Je dirai simplement qu'il faut aller vers la simplification, vers la réduction du nombre de détenteurs d'armes nucléaires. En revanche et en contrepartie, cela suppose que les pays qui se déferont de leur arsenal nucléaire, les trois républiques anciennement soviétiques, devront obtenir des garanties pour que leur défense nucléaire et conventionnelle soit assurée. Cette garantie ne peut être qu'internationale.\

QUESTION.- Deux questions, la première à M. le Président de la République française. Monsieur

le Président, ne pourriez-vous pas parler un peu plus en détail de ce qui peut attirer les hommes d'affaires français au Kazakhstan ? Quand on parle des ressources, des richesses naturelles, qu'est-ce qui peut intéresser surtout les Français et qui peut être l'objet de la coopération ?

- Une autre question au Président de la République du Kazakhstan. Quelles sont les conditions de l'utilisation de la ligne de crédit sur laquelle on a parlé hier ? Comment le Kazakhstan pense-t-il l'utiliser ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce qui nous intéresse ? Tout. Maintenant, vers quoi se dirigera-t-on au point de départ ? Vers les secteurs où nous disposons d'entreprises capables de mener à bien les investissements auxquels elles procéderont. Pour l'instant la réponse est déjà donnée par les faits, le pétrole certainement, le gaz certainement, la construction également, l'automobile pourquoi pas, les moyens de transports sûrement.

- On pourrait allonger la liste, les technologies de l'environnement, le cas échéant, celles de l'espace. Enfin, je ne vais pas en établir une liste exhaustive, ce serait impossible. Il y a aussi un autre domaine dont on parle plus rarement, qui n'est pas industriel mais qui est administratif, la formation de vos cadres, de vos fonctionnaires, de tous ceux qui veulent faire du Kazakhstan un grand état moderne. De ce point de vue, il y a en plus ce que j'appellerai, mais vous excuserez le terme il n'est pas dans mon esprit, les industries culturelles. La possibilité pour la France, effet, d'être utile au Kazakhstan et d'être utile du même coup à elle-même concerne à la fois les domaines industriels et commerciaux et spécifiquement culturels que représentent les grands moyens audiovisuels.

- Alors, pour cela, il faut que nos entreprises se décident. S'il y a beaucoup de chefs d'entreprise importants français dans cette salle, c'est bien parce que cela les intéresse. J'espère que de leur contact au cours de ce voyage qui s'ajoute, sans doute, à d'autres relations antérieures, ils tireront la conséquence que notre pays a le plus grand intérêt à investir au Kazakhstan en raison justement de ces virtualités, de même que j'espère que le Kazakhstan se fera le plus accueillant possible aux investissements français.

- Donc voilà, c'est tout à fait clair. Quant aux crédits, il y a une première amorce qui nous situe sans doute, derrière la République fédérale allemande, par exemple, mais qui nous situe au même niveau que les Etats-Unis d'Amérique. On peut faire mieux, mais on part de rien. Il faut donc s'assurer, à mesure que l'on avance d'un pas, que le pas précédent a été accompli. Alors dès maintenant, 300 millions de francs se transformeront dès lors que la France sentira que ses investissements sont rentables et développent ses grandes industries. Donc, c'est une réponse de bon sens que je vous fais.\

LE PRESIDENT NAZARBAEV.- Le Président de la République française a été accompagné de ministres qui ont mené des négociations dans nos ministères. Il y a 60 hommes d'affaires qui ont pu rencontrer des dirigeants de nos compagnies. Ils ont pu établir des contacts, et j'estime que c'est la première fois que les hommes d'affaires ont pu avoir un contact direct, c'est très important. La France ne pose pas de conditions préalables à l'obtention de crédits. Vous savez qu'il s'agit essentiellement de l'assurance de ce que l'on appelle le risque politique. Je remercie le Président de confirmer, lors de notre rencontre, qu'il a l'intention de nous aider dans nos efforts tendant à sauver la mer d'Aral et à aider les personnes qui se trouvent sinistrées.

- Par ailleurs, le Président de la République française a la position qui est la sienne s'agissant de l'élimination des conséquences des essais nucléaires. Nous avons signé le traité START, nous avons signé le protocole de Lisbonne et nous avons l'intention d'adhérer au traité de non-prolifération, mais nous devons recevoir des garanties, nous devons recevoir notre part du combustible nucléaire et nous voudrions que la communauté internationale nous aide dans l'élimination des conséquences de 40 ans d'essais nucléaires dans la région de Semipalatinsk.\

QUESTION.- Cette stabilité et ces perspectives économiques, vous avez dit, monsieur le Président, en tant qu'atout, en tant que les choses qui attirent le plus la France dans le Kazakhstan, la stabilité et les perspectives économiques, est-ce que cela veut dire que la France a l'intention de coopérer d'une manière particulière avec le Kazakhstan ? En quoi va consister ce rôle particulier et cette coopération particulière, la France a été jusque-là un peu plus prudente

que les autres pays de l'Occident et de l'Orient, est-ce que la France sera un peu plus dynamique dans sa coopération avec le Kazakhstan dorénavant ?

- LE PRESIDENT.- Pour le contenu de la contribution française, je crois que nous parlons de cela depuis un quart d'heure, donc je n'ajouterai rien à ce sujet. Que notre contribution soit inférieure à la plupart des partenaires du Kazakhstan, je ne le crois pas, inférieure à deux ou trois d'entre eux, sans doute, j'aimerais connaître la liste des pays qui contribuent davantage mais que nous puissions faire davantage, certainement, le Kazakhstan est un pays géographiquement éloigné de la France, que nos industriels et nos chefs d'entreprises connaissent mal, et pour cause, jusqu'il y a trois à quatre ans, il était très difficile d'accéder à la connaissance des ressources et des moyens du Kazakhstan. C'est donc une matière neuve, et si le naturel français est prudent, plus prudent que d'autres, semble-t-il, ce que notre histoire dément d'ailleurs assez souvent car un peu plus de prudence en d'autres circonstances aurait pu être utile, mais, je veux dire à travers les siècles, il n'y a pas de doute que l'expérience engagée, si elle réussit, comme je le crois, là où nous commençons déjà d'investir, aucun gouvernement de notre République n'hésitera à mettre, comment dirais-je, l'accélérateur, de préférence à d'autres pays très instables où les résultats sont, le cas échéant, douteux. Donc c'est une question d'expérience, il faut faire les preuves, dans les deux ou trois années qui viennent, que les choses vont bien. Maintenant, si les paroles que vous venez de prononcer sont une incitation aux chefs d'entreprise qui nous écoutent, c'est très difficile de demander à des banquiers, par exemple, d'être audacieux, c'est une question de nature, mais à des industriels, c'est leur vocation de fabriquer des objets ou de les transformer, de faire passer de la matière première au produit semi-fini ou fini, et pour cela, il faut de l'audace et de l'imagination, j'espère qu'ils en auront, c'est tout ce que je puis dire, je ne peux pas en tout cas me mettre à leur place.\

QUESTION.- Monsieur le Président, les pays de l'Asie centrale, les dirigeants sont confrontés à une grave crise islamique fondamentaliste. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT NAZARBAEV.- Le peuple tadjik a subi de très grands malheurs. Quarante mille personnes ont péri, il y a 100000 réfugiés qui ont dû quitter le Tadjikistan, 30000 logements ont été détruits, les gens sont sans abri, sans nourriture, le Kazakhstan comme les autres Etats de la CEI ne peut rester à l'écart de cet événement qui se produit très près de nos frontières. Le but des islamiques était clair, ils le disaient eux-mêmes, ils voulaient créer au Tadjikistan un Etat islamique. S'agissant du Kazakhstan, notre Constitution prévoit que le Kazakhstan est un état laïque, les partis religieux dans notre République sont interdits, l'activité politique des communautés religieuses est interdite sur notre territoire, il y a différentes confessions, elles sont toutes légales et la liberté de conscience est reconnue par la Constitution.

- QUESTION.- Je voudrais savoir s'il y a un contrôle partagé des installations nucléaires ?

- LE PRESIDENT NAZARBAEV.- Selon les traités que nous avons signés le 21 décembre 1991, après le putsch, nous avons créé quatre Etats sur lesquels il y a des armes nucléaires, nous avons signé un accord, nous avons créé des forces stratégiques unifiées. Ces forces stratégiques unifiées sont mentionnées dans le protocole de Lisbonne qui a été signé par le Kazakhstan.

Conformément à cet accord, nous transmettons la question du commandement de l'application au commandement unifié qui est désigné par consensus des quatre Présidents. Quant à l'emploi ou non-emploi de l'arme nucléaire, se trouvant sur les territoires de quatre Etats, seuls les Présidents de ces Etats peuvent prendre ces décisions. Des relations techniques existent, une possibilité de veto du Président du Kazakhstan quant à l'emploi de l'arme nucléaire se trouvant sur son territoire existe. Je voudrais remercier encore une fois monsieur Mitterrand, son épouse et les personnalités qui l'accompagnent de cette visite, je leur souhaite bon voyage, je forme tous mes voeux de prospérité pour le grand peuple français.\